



50ème

# Rallye de l'Ain

16 et 17 mai 2026

Rassemblement Départemental  
des Randonneurs Equestres



Montagnat



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# Le Rallye de l'Ain

Comme chaque année à l'occasion du **week-end de l'Ascension**, les Cavaliers et meneurs se rassemblent en un lieu différent afin de découvrir de nouveaux territoires et paysages de notre département, mais aussi pour se retrouver et partager un moment convivial.

Cette année, c'est la jolie commune de **Montagnat**, située au pied du Revermont, qui nous fait l'honneur d'accueillir cet événement, organisé par l'association **Les Crins du Revermont**.

Proche de Bourg-en-Bresse, à une soixantaine de kilomètres de Lyon, Montagnat est situé sur la **première marche du massif du Revermont** (contrefort du Jura), **La Reyssouze** rivière prenant sa source à Journans sillonne la commune de Montagnat puis traverse le département du nord à l'ouest pour se jeter dans la Saône.

**Récompensée de deux fleurs** au concours des villes et villages fleuris de France, la commune de Montagnat bénéficie d'un grand boisement naturel ainsi que de magnifiques paysages incitant à la promenade et aux randonnées.

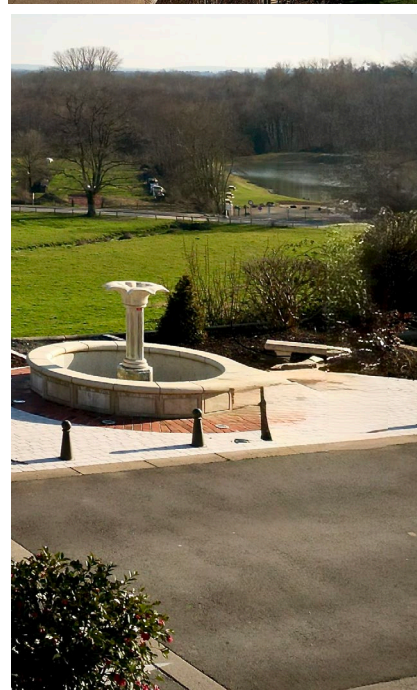
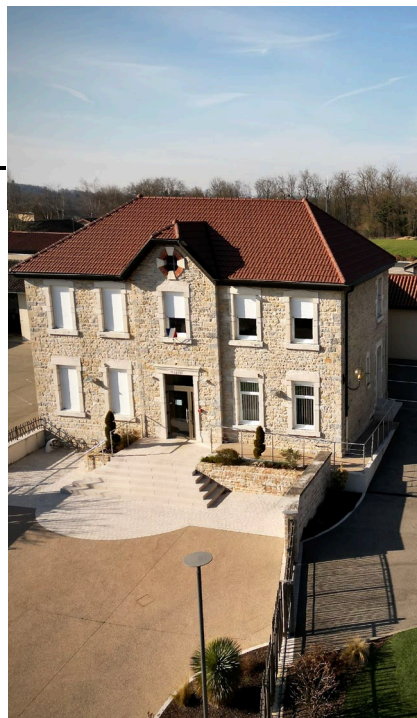
En plus de bénéficier de **paysages exceptionnels**, Montagnat abrite encore aujourd'hui quelques intéressants monuments témoignant de l'histoire de la commune et de son architecture au fil du temps.

On peut ainsi noter la présence du **château de Montplaisant**, grande demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle, le **château de Rivoire** date à l'origine du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Non loin, le **château de Noirefontaine** date quant à lui du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y est fait mention dans l'ouvrage d'Alexandre Dumas.

Comme d'habitude, **chaque équipe organise sa propre randonnée** pour arriver sur le lieu du rassemblement, en utilisant **ses propres itinéraires** où ceux disponibles sur le site de l'Ain à Cheval : [www.01acheval.fr](http://www.01acheval.fr), et en planifiant ses propres **étapes**.

Mais cette année, le rallye vous propose en plus une nouvelle formule, Avec une **boucle à la journée à effectuer le samedi au départ de Montagnat**, pour les cavaliers et meneurs qui le souhaitent, (**trace GPX et/ou carte papier fournie, pas de balisage**)



Montagnat

# Le programme

---

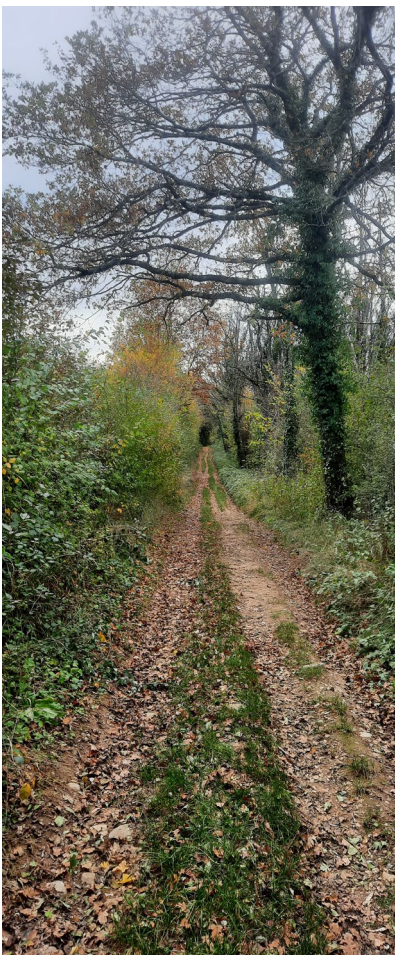
## Samedi 16 Mai 2026

- De **8h à 10h** : accueil des cavaliers et attelages au stade de la Cras, pour la boucle à la journée et contrôle sanitaire
- De **14h30 à 17h** : accueil des cavaliers et attelages au Stade de la Cras pour leur arrivée et contrôle sanitaire
- Attribution des tickets repas et des paddocks
- **19h** : Vin d'honneur offert
- **20h** : Repas et animation à la Salle des fêtes

## Dimanche 17 mai 2026

- De **8h à 9h30** : petit déjeuner
- Dès **9h30** : Promenade et découverte
- **11h** : Défilé
- **13h** : Buffet froid sur site

Pour les personnes souhaitant installer leurs paddocks / garer leurs véhicules le vendredi soir 15 mai, merci de nous contacter impérativement auparavant en précisant le nombre de chevaux. L'accès au site d'accueil est fermé et sans rendez-vous pris avec les bénévoles, vous n'y aurez pas accès.



Montagnat

# Règlement de l'édition 2026

Le rallye équestre de l'Ain est une concentration non compétitive de Randonneurs équestres et représente une des étapes du GRTE (Grand Régional de Tourisme Equestre). Il est ouvert à tous les cavaliers et Meneur détenteurs d'une licence FFE. Les non-détenteurs de celle-ci Pourrons s'en faire établir une auprès des organisateurs (ou de toute Structure équestre affiliée), valable 1 mois, au coût de 10 euros (licence verte).

De par leur inscription, les cavaliers et meneurs s'engagent à adopter Pendant le rallye un comportement et une tenue correct, à respecter l'environnement en accord avec le développement durable.

L'accueil se fera le samedi 16 mai dès 8 heures. Les papiers des chevaux, identifiés et vaccinés, devront être présentés au contrôle sanitaire qui procédera à la vérification des carnets d'identification et de vaccination et du bon état de chaque cheval. La non-présentation du carnet interdira l'accès au site.

Les cavaliers et meneurs doivent disposer d'un équipement de sécurité approuvé pour la pratique de l'équitation. Les organisateurs déclinent toute responsabilité :

- en cas d'accident des cavaliers et des attelages
- en cas de vol ou de dégradation de matériel ou effets personnels
- en cas de vol ou de fuite d'un animal ainsi que des dommages collatéraux

Il est mis à disposition des cavaliers et de attelages :

- un parking et/ou terrain pour les véhicules
- des sanitaires accessibles à tous participants
- des emplacements pour les bivouacs

Les chevaux seront placés en paddock délimités et pré-attribués.

Chaque participant est tenu :

- d'apporter son matériel (clôture électrifiée, seau individuel pour prélever l'eau)
- de préparer son enclos sur l'emplacement qui lui aura été indiqué
- les cavaliers et groupes qui se présentent avec un ou plusieurs chevaux entiers doivent le signaler à l'inscription afin de prendre des dispositions adaptés



Montagnat

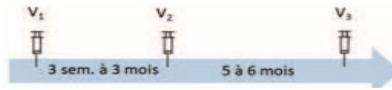
# Les chevaux doivent être :

Pucés et **impérativement** à jour de leurs vaccinations obligatoires selon le protocole vaccinal obligatoire.

## Protocole vaccinal obligatoire :

3 injections de primo-vaccination, telles que :

La V3 n'est pas obligatoire pour les équidés avant 2013 et sans rupture vaccinale ultérieure



Puis rappels annuels sans rupture vaccinale :

- Pas d'injection vaccinale dans les 7 jours précédant un rassemblement.

## Défaut de vaccination, conséquences :

Le défaut vaccinal doit être porté sur le livret de l'équidé, par le contrôleur, uniquement par la mention « Défaut de vaccination » en précisant la date.

L'équidé ne sera pas autorisé à participer et sera déclaré en « Défaut de Vaccination ». Il devra quitter le site au plus vite en prenant soin de ne pas approcher d'autres équidés.

- En condition physique correcte et compatible avec l'activité pratiquée
- Assurés (licence + RC).
- Équipés de matériel en bon état et adapté.
- Les cavaliers doivent être en possession du livret d'identification de leur cheval.

Pendant toute la durée de la manifestation les chevaux restent sous la garde et la responsabilité du cavalier/meneur.

Ce règlement est à renvoyer signé avant le 2 mai 2026 avec le bulletin d'inscription + copie complète du carnet de vaccinations de chaque cheval + attestation RC (accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre des Crins du Revermont ou par virement)

par courrier à : **Thierry PONS**  
**530 chemin des Teppes**  
**01250 Tossiat**

ou par mail à : [thierry.pons18@wanadoo.fr](mailto:thierry.pons18@wanadoo.fr)

Pour toute question concernant l'organisation ou l'inscription, vous pouvez

Contacteur : J-Pierre Chevauchet 06 72 64 61 10  
ou Thierry Pons 06 16 10 67 82

Lu et approuvé le : .....

Signature : .....



Montagnat



# Les tarifs 2026

<b>Inscription cavalier/meneur licencié FFE :</b> 20 € / personne	20 € X .....= .....€
<b>Inscription cavalier/meneur non licencié FFE :</b> 30 € par personne (20 € d'inscription + 10 € licence verte) <i>NB : préciser les nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse mail et date de début souhaitée (par défaut, la date de début sera 7 jours avant le rassemblement)</i>	30 € X .....= .....€
<b>Mise à disposition samedi / dimanche eau et foin</b> (Pour tout cheval restant sur site plusieurs nuits)	0 € X .....= .....€ 5 € X .....= .....€
<b>Repas du samedi soir</b> 30 € par adulte 15 € par enfant < 14 ans	30 € X .....= .....€ 15 € X .....= .....€
<b>Petit déjeuner du dimanche matin</b> 5 € par personne	5 € X .....= .....€
<b>Repas du dimanche midi</b> 15 € par personne 10 € par enfant < 14 ans	15 € X .....= .....€ 10 € X .....= .....€
<b>Forfait week-end enfant &lt; 14 ans (inscription + repas)</b>	45 € X .....= .....€
<b>TOTAL :</b>	.....€

## POUR VOUS INSCRIRE :

- Envoyer :
- bulletin d'inscription (2 pages : tarifs et bulletin)
  - règlement signé (2 pages)
  - copie du livret de vaccination de chaque cheval inscrit
  - attestation(s) RC

→ Par courrier à : **Thierry Pons (Chèque à l'ordre des Crins du Revermont)**

530 chemin des Teppes  
01250 TOSSIAT

→ Par email à : [thierry.pons18@wanadoo.fr](mailto:thierry.pons18@wanadoo.fr)

IBAN : FR76 1027 8073 1700 0592 9494 005

BIC : CMCIFR2A

Vous pouvez prévoir votre propre bivouac.

Cependant, si vous le souhaitez, une liste

de gîtes à proximité est disponible sur :

[www.01acheval.fr](http://www.01acheval.fr) onglet Rallye de l'Ain 2026

ou : <https://tourismequestre-auvergnerhonealpes.fr>



Montagnat

# Bulletin d'inscription - Rallye de l'Ain 2026

Nom de l'équipe .....

Provenance : .....

Nom du responsable de l'équipe : .....

Tél. portable : .....

Adresse mail : .....

Lieu de départ de la randonnée : .....

Nombre de jours de randonnée : .....

Cavalier ou meneur	Nom et prénom du cavalier/meneur	Date de naissance	N° de licence (7 chiffres et 1 lettre)	Nom du cheval	N° transpondeur (15 chiffres)

Je soussigné(e) : .....

Participant au 50ème rallye de l'Ain, déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter, et à le faire respecter à toute mon équipe.

Fait à.....le.....

Signature :